

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue en la salle du conseil à Vaudreuil-Dorion le mercredi 22 février 2012 à 19 h 30, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Robert Sauvé, à laquelle sont présents les membres suivants : le représentant de Coteau-du-Lac, Mario Cadieux, le maire d'Hudson, G. Michael Elliott, le maire des Coteaux, Réal Boisvert, le maire de L'Île-Cadieux, Marc-André Léger, le maire de L'Île-Perrot, Marc Roy, le maire de Pincourt, Yvan Cardinal, , le maire de Pointe-Fortune, Jean-Pierre Daoust, la représentante de Rigaud, Aline Chevrier, le maire de Rivière-Beaudette, Patrick Bousez, le représentant de Saint-Clet, Jacques Besner, la mairesse de Sainte-Justine-de-Newton, Patricia Domingos, le maire de Saint-Lazare, Pierre Kary, le représentant de Saint-Polycarpe, Roland Daneau, le maire de Saint-Télesphore, Yvon Bériault, la maire de Saint-Zotique, Gaëtane Legault, la mairesse de Terrasse-Vaudreuil, Manon Trudel, le maire de Très-Saint-Rédempteur, Jean Lalonde, le maire de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon, et le maire de Vaudreuil-sur-le-Lac, Claude Pilon.

Sont également présents messieurs le directeur général et secrétaire-trésorier, Guy-Lin Beaudoin, et le directeur général adjoint, Raymond Malo, ainsi que mesdames la directrice des ressources humaines et des communications, Mylène Blais, et la directrice de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Annie Lévesque.

Sont absents mesdames la mairesse des Cèdres, Géraldine T. Quesnel, la mairesse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Marie-Claude Nichols, la maire de Pointe-des-Cascades, Maryse Sauvé et la maire de Sainte-Marthe, Aline Guillotte ainsi que mesdames la directrice du greffe et du contentieux, Valérie Tremblay et la directrice des opérations, Nadine Ethier.

1. <u>BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE</u>

Monsieur le préfet souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres du conseil et constate qu'il y a quorum.

Total Control of the Control of the

Il est proposé par monsieur **Marc Roy**, appuyé par madame **Manon Trudel** et résolu **d'ouvrir** la séance à 19 h 31.

Proposition adoptée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame **Patricia Domingos**, appuyé par monsieur **Réal Boisvert** et résolu **d'adopter** l'ordre du jour en déplaçant les points 6 « Pôle institutionnel régional » et 7 « Écocentres : positionnement » après le point 9 « Période de questions allouée aux citoyens ».

Proposition adoptée.

3. CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Monsieur le préfet suppléant constate que les membres sont présents et que la signification de l'avis de convocation a été faite.

4. <u>DÉPLOIEMENT DU SERVICE DE GÉOMATIQUE</u>

On accueille madame Patricia Bonnel, gestionnaire de projets, pour une présentation sur le service de géomatique et l'implantation d'un progiciel de gestion intégré.

CONSIDÉRANT l'adoption au budget de dépenses liées au déploiement du service de géomatique par la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

12-02-22-01

12-02-22-02



CONSIDÉRANT QUE la présentation faite au conseil mentionnait la mise en œuvre progressive à compter du 1er janvier 2012;

CONSIDÉRANT QUE des projets doivent débuter dans les meilleurs délais pour répondre aux besoins des municipalités en géomatique;

CONSIDÉRANT QUE l'embauche d'un technicien en géomatique est prévue pour le mois de mai au plus tard;

POUR CES MOTIFS,

12-02-22-03

Il est proposé par monsieur **Pierre Kary**, appuyé par madame **Gaëtane Legault** et résolu **d'autoriser** le déploiement du service de géomatique et de réaliser des travaux facturables pour les municipalités.

Proposition adoptée.

5. <u>IMPLANTATION D'UN PROGICIEL DE GESTION INTÉGRÉ (ERP) : AUTORISATION</u>

CONSIDÉRANT la nécessité de documenter tous les processus de gestion de la MRC pour rédiger le devis technique pour l'appel d'offres en vue d'implanter un progiciel de gestion intégré (ERP);

CONSIDÉRANT la nécessité d'utiliser un spécialiste pour documenter les processus, rédiger le devis technique et accompagner la MRC dans le processus d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE les processus documentés serviront de base pour la phase d'analyse du soumissionnaire retenu;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles au poste budgétaire 02 13001 414;

POUR CES MOTIFS.

12-02-22-04

Il est proposé par monsieur **Jean Lalonde**, appuyé par monsieur **Jean-Pierre Daoust** et résolu **d'octroyer** le contrat à la firme *Larochelle Groupe Conseil* pour un montant maximal de vingt-quatre-mille-cinq-cent-six dollars et quatre-vingt-douze cents (24 506,92 \$) taxes incluses et **d'autoriser** le préfet et le directeur général à signer le contrat.

Proposition adoptée.

6. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA MRC :

6.1. TOURISME SUROÎT

12-02-22-05

Il est proposé par monsieur Claude Pilon, appuyé par monsieur Marc Roy et résolu de nommer messieurs le préfet et préfet suppléant à titre de représentants de la MRC de Vaudreuil-Soulanges à Tourisme Suroit.

Proposition adoptée.

6.2. CAFOP (BINGO LA PRESQU'ÎLE)

12-02-22-06

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par madame **Manon Trudel** et résolu **de nommer** monsieur Patrick Bousez à titre de représentant de la MRC de Vaudreuil-Soulanges au conseil d'administration de la CAFOP (Bingo La Presqu'île).

Proposition adoptée.



6.3. GROUPE D'INNOVATION EN TRANSPORT COLLECTIF DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT

CONSIDÉRANT la demande de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent pour nommer un représentant de la MRC de Vaudreuil-Soulanges au Groupe d'Innovation en transport collectif de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE le représentant de la MRC fait partie des quinze (15) membres votants dans la catégorie des « directeurs ou professionnels » pour chacune des MRC de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent;

POUR CES MOTIFS,

12-02-22-07

Il est proposé par monsieur **Pierre Kary**, appuyé par monsieur **Jacques Besner** et résolu **de nommer** madame Annie Lévesque, directrice de l'aménagement du territoire et de l'environnement, à titre de représentante de la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour siéger au sein du Groupe d'Innovation en transport collectif de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

Proposition adoptée.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS

Aucune question n'a été soulevée lors de la période de questions allouée aux citoyens.

12-02-22-08

Il est proposé par monsieur **Guy Pilon**, appuyé par monsieur **Jean Lalonde** et résolu **de procéder** à huis clos à 20 h.

Proposition adoptée.

12-02-22-09

Il est proposé par monsieur Claude Pilon, appuyé par madame Manon Trudel et résolu de lever le huis clos à 21 h.

Proposition adoptée.

8. PÔLE INSTITUTIONNEL RÉGIONAL : POSITIONNEMENT

Mesdames Annie Lévesque, directrice de l'aménagement du territoire et de l'environnement, et Patricia Bonnel, gestionnaire de projets, présentent les derniers développements dans le cadre du pôle institutionnel régional. Cette présentation est à titre informatif seulement.

9. ÉCOCENTRES : POSITIONNEMENT

ÉCOCENTRES : MODIFICATION DU CONTRAT AVEC LA FIRME GENIVAR INC.

CONSIDÉRANT la résolution numéro 11-05-25-17 adjugeant le contrat à la firme Genivar;

CONSIDÉRANT QUE les écocentres de Rigaud et de Vaudreuil-Dorion ne peuvent être construits simultanément comme prévu au contrat;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité mixte des infrastructures et des matières résiduelles du 20 février 2012 d'aller de l'avant, pour l'instant, uniquement avec la construction de l'écocentre de Vaudreuil-Dorion;



CONSIDÉRANT QUE la firme Genivar n'aura pas à effectuer la surveillance des travaux de construction de l'écocentre de Rigaud;

CONSIDÉRANT QU'après négociations, Genivar propose une réduction du montant total du contrat de onze-mille-six-cent-vingt dollars et trente-cinq cents (11 620,35 \$) incluant les taxes;

POUR CES MOTIFS,

12-02-22-10

Il est proposé par monsieur **Guy Pilon**, appuyé par monsieur **Jean-Pierre Daoust** et résolu **de modifier** la résolution numéro 11-05-25-17 :

- en retirant la surveillance des travaux de construction de l'écocentre de Rigaud du contrat octroyé à la firme Genivar;
- en retranchant un montant de onze-mille-six-cent-vingt dollars et trente-cinq cents (11 620,35 \$) incluant les taxes au montant total du contrat.

Proposition adoptée.

CONSTRUCTION DE L'ÉCOCENTRE DE VAUDREUIL-DORION : AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des infrastructures et des matières résiduelles du 20 février 2012 d'aller de l'avant avec la construction de l'écocentre situé à Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 438 du Code municipal;

POUR CES MOTIFS,

12-02-22-11

Il est proposé par monsieur **Guy Pilon** appuyé par monsieur **Jean-Pierre Daoust** et résolu **d'autoriser** l'administration de la MRC de Vaudreuil-Soulanges à procéder à l'appel d'offres public pour la construction de l'écocentre de Vaudreuil-Dorion.

Proposition adoptée.

MANDAT À DES PROFESSIONNELS : AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT la recommandation du comité mixte des infrastructures et des matières résiduelles du 20 février 2012 à l'effet de compléter les plans et devis déjà amorcés des écocentres de Rigaud et de Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT QUE pour compléter les plans et devis et déposer la demande de permis de construction pour l'écocentre de Vaudreuil-Dorion des travaux devront être réalisés par différents professionnels soit : un architecte, un architecte de paysage, un arpenteur-géomètre ainsi qu'un laboratoire de sols;

POUR CES MOTIFS,

12-02-22-12

Il est proposé par monsieur **Guy Pilon**, appuyé par monsieur **Jean-Pierre Daoust** et résolu **de mandater** le préfet et le directeur général à conclure des ententes avec les professionnels nécessaires pour compléter les travaux permettant l'avancement du dossier des écocentres, et ce, dans le respect des règlements décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Proposition adoptée.



12-02-22-13

10. <u>CLÔTURE DE LA SÉANCE</u>

Il est proposé par monsieur **Jean Lalonde**, appuyé par monsieur **Roland Daneau** et résolu **que** la séance **soit levée** à 21 h 6.

Proposition adoptée.

ROBERT SAUVÉ

Préfet

GUY-LÍN BEAUDOIN Directeur général

et secrétaire-trésorier

5